

# Pour affichage

Cette ouverture de poste est faite à l'interne et à l'externe.



La **Commission scolaire du Val-des-Cerfs** offre de l'enseignement à environ 17 500 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation aux adultes, répartis dans ses 45 établissements. Son centre administratif est situé à Granby, son budget annuel est de l'ordre de 170 millions de dollars et elle emploie plus de 2900 personnes.

Afin de contribuer à la réalisation de sa mission, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs est présentement à la recherche de candidats intéressés à déposer leur candidature afin de pourvoir éventuellement à des postes de direction et direction adjointe d'établissement.

## Banque de candidatures

### Directions et directions adjointes d'établissement

Vous vous distinguez par votre esprit visionnaire, leadership mobilisateur, capacité d'innovation et de décision ainsi que votre habileté à gérer le changement ? Vous êtes prêt à relever un nouveau défi ? Votre candidature nous intéresse !

#### Critères de sélection et démarches préalables

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans ;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le Ministère ;
- 5 années d'expérience complétées dans un champ d'enseignement pour un poste de direction adjointe et 7 ans pour un poste de direction, et ce, avant la fin du processus de comblement de poste ;
- Engagement à compléter un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinente à l'emploi de cadre d'école comme prévu au document portant sur les conditions de travail et plan de classification des cadres [www.cpn.gouv.qc.ca](http://www.cpn.gouv.qc.ca).  
(Il est à noter qu'un minimum de 6 crédits doit être normalement acquis avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde, au cours des cinq années qui suivent cette affectation.)

#### Participation à la rencontre d'information obligatoire

**Quand ?** Jeudi 26 octobre 2017 à 18 h 00

**Où ?** À la salle 108 du centre administratif de la Commission scolaire situé au 55, rue Court à Granby

Lors de cette soirée, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires à propos du dépôt de votre candidature et du processus de sélection.

\* Si vous désirez assister à la rencontre d'information, vous êtes prié de nous informer de votre participation **au plus tard à 16 heures, le vendredi 13 octobre** à l'adresse électronique suivante : [aline.fredette@csvdc.qc.ca](mailto:aline.fredette@csvdc.qc.ca).

#### Rémunération

Selon le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires.

*N.B. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. La Commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage. Elle remercie de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.*

*La Commission scolaire du Val-des-Cerfs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités ethniques à présenter leur candidature*